

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 431

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal lors d'une séance tenue le 9 septembre 2025 :

Règlement numéro 431 créant une réserve financière relative aux travaux d'entretien des cours d'eau du bassin #3

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la Municipalité, aux heures d'ouverture normales du bureau. Il est également accessible sur le site Internet de la Municipalité au <u>sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux</u>.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 10^e jour du mois de septembre 2025.

Audrey Caza, directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Audrey Caza, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie que j'ai publié le présent avis le 10 septembre 2025 en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10e jour du mois de septembre 2025.

Audrey Caza, directrice générale et greffière-trésorière par intérim